

Information pour les patients

Glivec® (Imatinib)

Glivec® a été choisi pour vous par votre médecin. Vous pouvez influencer positivement le traitement en suivant les informations suivantes.

Comment se présente Glivec® ?



Glivec® : Comprimés pelliculés à 100 mg et 400 mg.

Les comprimés pelliculés à 100 mg sont ronds, de couleur brun-orangé, portant la mention „NVR“ sur une face et sur l’autre face l’inscription „SA“ ainsi qu’une encoche de sécabilité.

Les comprimés pelliculés à 400 mg sont de forme ovale, brun orangé, marqués „NVR“ sur une face et „SL“ sur l’autre.

Comment conserver Glivec® ?

Conserver à température ambiante.

À quelle dose Glivec® doit-il être utilisé ?

Selon la prescription de votre médecin.

Comment dois-je prendre Glivec® ?

- Jusqu’à une dose quotidienne de 600 mg : prenez les comprimés une fois par jour, si possible à la même heure, avec un verre d’eau.
- Prenez les comprimés avec un verre d’eau au moment des repas.
- Vous pouvez diviser les comprimés pelliculés.
- Si vous éprouvez des difficultés à déglutir : Vous pouvez dissoudre les comprimés entiers dans un verre d’eau gazeuse ou de jus de pomme (comprimés pelliculés 100 mg dans 1/2 dl, comprimés pelliculés 400 mg dans 2 dl) en remuant avec une cuillère jusqu’à ce qu’ils se dissolvent complètement. La suspension doit être avalée immédiatement en totalité.
- Pour des doses supérieures à 600 mg par jour, des recommandations spéciales s’appliquent.

Qu’est-ce que je fais si ...

... dj’ai oublié le médicament ?

- Vous pouvez prendre le comprimé le même jour dès que possible.
- Ne prenez jamais deux doses quotidiennes le même jour.
- Prenez note de la date de l’oubli.

... j’ai vomi le médicament ?

- Ne reprenez pas de nouvelles gélules.
- Poursuivez le traitement sans changement le jour suivant.

... j’ai pris trop de gélules ?

- Contactez votre équipe soignante pour fixer la prochaine prise.

Quels sont les effets indésirables fréquents ?

Que puis-je faire ?

Œdèmes

- (Gonflement dû à la rétention de liquide corporel - souvent autour des yeux et des chevilles et prise de poids rapide)
- Contactez immédiatement votre équipe de soins.

Mal de tête

- Demandez à votre médecin quel médicament vous pouvez prendre pour ces symptômes. Ne prenez pas de médicaments contenant du paracétamol.

Éruption cutanée, rougeur de la peau

- Contacter votre équipe de soins.
- N'utilisez aucun produit sans consulter au préalable votre équipe de soins.

Nausées/vomissements

- Prenez les médicaments prescrits contre les nausées et vomissements sans attendre.

Diarrhées

- Prenez du lopéramide (p. ex. Imodium®) suffisamment tôt dès l'apparition des diarrhées.
- Lors de diarrhées légères, adaptez votre nourriture en mangeant du riz, des bananes et du pain blanc.
- Veillez à boire en quantité suffisante environ 2 litres par jour (p. ex. de l'eau, du thé ou du bouillon).

En combinaison avec d'autres médicaments, d'autres effets secondaires peuvent apparaître.

Quand dois-je informer mon équipe soignante ?

- Si la diarrhée ne peut être arrêtée avec la posologie normale du principe actif lopéramide (Imodium®) avec un maximum de 8 gélules/comprimés par jour.
- En cas de fièvre supérieure à 38 °C.
- Lors d'une modification de la peau tels qu'éruption cutanée, rougeur ou démangeaisons.
- Si vous souffrez de symptômes persistants ou d'autres troubles inexpliqués.

Votre médecin a besoin de connaître quels médicaments ou préparations (y compris à base de plantes) vous prenez.

Apportez-en la liste lors de votre prochaine visite.

Que dois-je encore savoir ?

- Pendant le traitement ne prenez pas de préparations contenant du paracétamol (par ex. Panadol®, Dafalgan®, Acetalgin®, NeoCitran®, Pretuval®).
- Les produits suivants peuvent interférer avec l'effet du médicament : préparations à base de pamplemousse ou de millepertuis. Veillez à ne pas consommer ces produits pendant le traitement.
- N'interrompez pas le traitement sans consulter votre médecin.

Personnes de contact

Médecin

Infirmières

Pharmacie

Urgences

Remarques

Cette fiche informative réalisée par des professionnels vise à faciliter l'utilisation du médicament aux personnes concernées et à leurs proches. Elle est un complément à la notice d'emballage et à l'information professionnelle.

Version : novembre 2021
Référence : www.swissmedinfo.ch
© Société Suisse d'Oncologie Médicale/Soins en Oncologie Suisse